



RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00367

Numéro SIREN : 493 947 071

Nom ou dénomination : LERMURIER

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2017 sous le numéro de dépôt 1489

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. LERMURIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise Z.I. de la Vallade Nord 24100 BERGERAC		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 49394707100020		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/12/2016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial (1) AH	610 000	AI	610 000	
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
	Constructions AP			AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		48 546	AS	48 546	
	Autres immobilisations corporelles AT		311 747	AU	199 818	111 929
	Immobilisations en cours AV			AW		
	Avances et acomptes AX			AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
			Autres participations CU		CV	
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
Autres titres immobilisés BD			BE			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières * BH	30 719	BI	30 719	
		TOTAL (II) BJ	1 001 012	BK	248 364	752 648
		Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
	CRÉANCES	En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	538 326	BU	538 326	
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	138 905	BY	849	138 056
	DIVERS	Autres créances (3) BZ	67 921	CA	67 921	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		
		Disponibilités CF	184 679	CG	184 679	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	35 552	CI	35 552	
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	965 383	CK	849	964 533	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 966 394	1A	249 213	1 717 181	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. LERMURIER		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....302 143.....)	DA	302 143		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 214		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	269 872		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	42 499		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	644 729		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	28 045		
	TOTAL (III)	DR	28 045		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	244 922		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	100 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	510 945		
	Dettes fiscales et sociales	DY	188 540		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 044 408			
	Ecarts de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 717 181		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	918 258		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. LERMURIER</u>				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 493 763	FB		FC	7 493 763
	Production vendue	FD	1 096	FE		FF	1 096
		FG	4 630	FH		FI	4 630
		FJ	7 499 489	FK		FL	7 499 489
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	21 201
Autres produits (1) (11)					FQ	52	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 520 742
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 175 225
	Variation de stock (marchandises)*					FT	56 339
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	540
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	500 459
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	26 342
	Salaires et traitements *					FY	524 604
	Charges sociales (10)					FZ	117 664
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *		GA	54 070
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	4 765	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	9 542	
	Autres charges (12)					GE	5 941
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	45 249
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	9
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 442
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	12 442
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 433)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	32 817

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. LERMURIER		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	141		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 775		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 915		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 775		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 775		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	141		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(9 542)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 523 666		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 481 166		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	42 499		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	5 748	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	562	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	REMBOURSEMENT CAUTION PETIT FORESTIER			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REMBOURSEMENT DEPOT DE GARANTIE			2 326	2 326			
ENCAISSEMENTS ANCIENNES CREANCES CLIENTS			449	449			
				141			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. LERMURIER</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	610 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	48 546	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	273 239	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	36 309	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	2 200	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	360 293	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	31 124	IU		IV	2 369		
TOTAL IV				LQ	31 124	LR		LS	2 369		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	1 001 417	OH		OJ	2 369	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	610 000	IX	610 000	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	48 546	ML	48 546	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	273 239	MO	273 239	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	36 309	MR	36 309	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	2 200	MU	2 200	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	360 293	NI	360 293	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
Autres participations		IO		OX		OY		OZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 775	2F	30 719	2G	30 719		
TOTAL IV		I3		NJ	2 775	NK	30 719	2H	30 719		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		OK	2 775	OL	1 001 012	OM	1 001 012	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. LERMURIERNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. LERMURIER		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	
UG					
UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2017

Extension 1

S.A.R.L. LERMURIER

[illegible]

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. LERMURIER</u>										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	30 719	UV		UW	30 719				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	14 390		14 390						
	Autres créances clients		UX	124 515		124 515						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	48 699		48 699						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 326		16 326						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 896		2 896						
	Charges constatées d'avance		VS	35 552		35 552						
	TOTALUX			VT	273 097	VU	242 378	VV	30 719			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	244 922		118 773		126 150				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	100 000		100 000						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	510 945		510 945						
Personnel et comptes rattachés			8C	106 574		106 574						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	71 071		71 071						
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 863		1 863						
		Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 032		9 032						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTALUX			VY	1 044 408	VZ	918 258		126 150				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	303 678	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. LERMURIER		Formulaire déposé au titre de l'IR		E T	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	42 499	
			de son conjoint				WB		
			moins part déductible *				WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17	(9 542)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				18		
			- imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ	47 535	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	80 492	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WU		
			- imposées aux taux de 0 %				WV		
			- imposées aux taux de 19 %				WH		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WP		
			- imputées sur les déficits antérieurs				WW		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						XB		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							I6		
Régime des sociétés mères et des filiales : Produit net des actions et parts d'intérêts :							WZ		
		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG	20 654	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	59 838		XJ		
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	59 838		XO		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2017

Extension

S.A.R.L. LERMURIER

[illegible]

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. LERMURIER		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	54 191	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. LERMURIER</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	15 338		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
						ZG	15 338				
TOTAL I			ØF	15 338	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	15 338			
TOTAL II											
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	155 454	XQ	157 199			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	144 085			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	7 552			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	191 623			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	500 459			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	17 750			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	8 592			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	26 342			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	725 170			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	712 400			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						ØZ	357 538			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :						YP	13			
	– Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé *				XP						
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	– Régime de groupe *										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. LERMURIER

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Depot de garantie	2 775			2 775
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente 7		Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % (1) 11
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	2 775					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

★

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. LERMURIER

Néant ☒ *

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 16 % ☒.Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ☐.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ☐.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. LERMURIER</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois		1 2																			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : SIREN : Dénomination :																							
I - Production de l'entreprise																							
Ventes de marchandises	OA	7 493 763																					
Production vendue - Biens	OB	1 096																					
Production vendue - Services	OC	4 630																					
Production stockée	OD																						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																						
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF																						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	52																					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 745																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																						
TOTAL 1		OM	7 502 286																				
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																							
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	6 175 225																					
Variation de stocks (marchandises)	OO	56 339																					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	540																					
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ																						
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	360 623																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	1 745																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																						
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	5 941																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY																						
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ																						
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																						
TOTAL 2		OJ	6 600 413																				
III - Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	901 873																		
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)				SA	901 873																		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	7 502 234																		
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	6	
Date de cessation	HR			/			/								/								
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																							

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : S.A.R.L. LERMURIER 493947071 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			Néant
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	20 654		
MEC	22 499		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			344 241
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2017)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

S.A.R.L. LERMURIER Z.I. de la Vallade Nord 24100 BERGERAC
49394707100020
4639B

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	59 838
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	38 120

l **III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

21 718

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Des dons alimentaires sont réalisés depuis janvier 2016.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux des dons, sans pénaliser les comptes annuels, le maximum de don éligible a été utilisé. En revanche, la réduction d'impôt résultant de ces dons est plus importante que l'impôt société du au titre de l'exercice. Aussi, il reste un solde de réduction d'impôt à utiliser dans les 5 ans d'un montant de 9542 €. Afin que cette réduction d'impôt soit neutre cette année, mais aussi l'année où elle pourrait être reprise, il a été enregistrée une provision pour risque d'un montant équivalent de 9542 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 20 654 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux et de reconstitution de leur fonds de roulement

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.



✓ Fonds de commerce

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le fonds commercial est constitué par les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de la société. « le fonds commercial, notion spécifique en droit commercial français, constitue la partie « pivot », du fonds de commerce, notion consacrée par le droit français. Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché. »

L'exploitation d'un commerce franchisé présente une durée de vie non limitée : Le fonds commercial est donc non amortissable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu de la vente du fonds de commerce lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché.

Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de la franchise.

En application de l'article 832-5-2 du PCG, le fonds de commerce de la SARL LERMURIER a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice.

Ce test a permis d'identifier une dépréciation mineure du fonds de commerce (inférieure à 10 K€) : la valeur actuelle calculée sur la base du pacte d'associés signé avec son franchiseur est inférieure à la valeur nette comptable.

Cette dépréciation qui résulte d'un ratio élevé entre la valeur du fonds commercial et la valeur du fonds de commerce, n'est pas enregistrée dans les comptes, dans la mesure où son impact serait irrémédiable dans la mesure où cette dépréciation ne peut être reprise et qu'elle est très faible.

Ce test sera pratiqué à nouveau, pour le prochain exercice et fera l'objet d'une nouvelle décision de gestion, relative à son enregistrement comptable. Cette dépréciation n'est pas déductible fiscalement, donc, il n'y a pas de conséquence fiscale pour la société.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.



Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice.

La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable. De plus, une provision est constatée en cas de délai anormal (créances âgées de plus de 90 jours) ou lorsque les clients sont passés en redressement judiciaire.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 610 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	610 000		610 000	100,00 %
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	610 000		610 000	100,00 %

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 001 012 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	610 000			610 000
Immobilisations corporelles	360 293			360 293
Immobilisations financières	31 124	2 369	2 775	30 719
TOTAL	1 001 417	2 369	2 775	1 001 012

Amortissements et dépréciations d'actif = 248 364 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	194 294	54 070		248 364
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	194 294	54 070		248 364

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	610 000	0	610 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	48 546	48 546	0	de 3 à 5 ans
Aai divers	273 239	178 407	94 831	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	36 309	19 211	17 098	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 200	2 200	0	3 ans
TOTAL	970 293	248 364	721 929	



Etat des créances = 273 097 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 719		30 719
Actif circulant & charges d'avance	242 378	242 378	
TOTAL	273 097	242 378	30 719

Dépréciations = 849 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	11 537		10 608		849
Comptes financiers					
TOTAL	11 537		10 608		849

Produits à recevoir par postes du bilan = 48 127 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	47 957
Autres créances	170
Disponibilités	
TOTAL	48 127

Charges constatées d'avance = 35 552 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 302 143 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2 865	105,46	302 143
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 865	105,46	302 143

Provisions = 28 045 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	18 503	9 542		28 045
TOTAL	18 503	9 542		28 045

Etat des dettes = 1 044 408 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	244 922	118 773	126 150	
Dettes financières diverses	100 000	100 000		
Fournisseurs	510 945	510 945		
Dettes fiscales & sociales	188 540	188 540		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 044 408	918 258	126 150	

Charges à payer par postes du bilan = 227 878 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 120
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	81 802
Dettes fiscales & sociales	144 956
Autres dettes	
TOTAL	227 878



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 499 489 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	7 493 763	99,92 %
Ventes de produits résiduels	1 096	0,01 %
Prestations de services	9 382	0,13 %
Produits des activités annexes	1 550	0,02 %
Rabais, remises & ristournes accord	-6 302	-0,08 %
TOTAL	7 499 489	100.00 %



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 48 127 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Genedis avd pft(418100)	2 449
Genedis avd direct(418200)	29 779
Ristourne concept(418215)	2 640
Genedis avd rist fidelite(418300)	13 089
TOTAL	47 957

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs (409800)	170
TOTAL	170

Charges constatées d'avance = 35 552 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	35 552
TOTAL	35 552

Charges à payer = 227 878 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	1 120
TOTAL	1 120

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	46 070
Fact non parvenue aquilon(408101)	35 732
TOTAL	81 802

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov prime agents de maitrise(428110)	3 000
Provisions congés payés(428200)	39 263
Prime activité(428310)	895
Prime bilan gérant(428611)	60 000
Prov charge/prime agents maitr(438110)	1 141
Charg. soc./prov cp(438200)	14 928
Charges / prime activité(438310)	340
Cotisation loi madelin(438640)	0
Rsi cot tns gérant(438650)	16 857
Cet(448610)	1 687
Taxe apprentissage(448620)	2 431
Formation(448630)	4 138
Taxe publicité(448690)	276
TOTAL	144 956



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	302 143	302 143	302 143	302 143	214 875
b) Nombre d'actions émises	2 865	2 865	2 865	2 865	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 499 489	7 370 922	7 423 667	7 406 569	6 979 987
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	85 881	74 127	148 515	153 989	198 922
c) Impôt sur les bénéfices	-9 542	-18 503	14 798	21 362	48 477
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	95 423	92 630	133 717	132 627	150 445
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	42 499	15 338	76 175	75 580	116 975
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	33	32	47	46	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	15	5	27	26	
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	475 879	408 276	402 392	386 823	368 869
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	166 390	140 011	137 540	135 998	139 654

LERMURIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 302 143 euros
Siège social : ZI de la Valade Nord
24100 BERGERAC
493 947 071 RCS BERGERAC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 42 499,25 euros de la manière suivante :

- La totalité du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 42 499,25 euros, au compte "Autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



LERMURIER
SARL au capital de 302 142 €
Siège social : ZI de La Vallade Nord
24100 BERGERAC

RCS BERGERAC 493 947 071

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SARL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

792

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SARL à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SARL, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

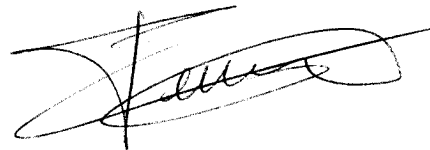
III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Gérant et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 26 Mai 2017
Le Commissaire aux comptes
RENOUVIN ASSOCIES, représenté par

Marie claire RENOUVIN





BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2016 (12 mois)			31/12/2015 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	610 000		610 000	610 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	48 546	48 546		7 900
Autres immobilisations corporelles	311 747	199 818	111 929	158 099
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 719		30 719	31 124
ACTIF IMMOBILISE	1 001 012	248 364	752 648	807 123
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	538 326		538 326	594 665
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	138 905	849	138 056	135 573
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Organismes sociaux				2 570
Etat, impôts sur les bénéfices	48 699		48 699	51 006
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 326		16 326	23 176
Autres	2 896		2 896	6 346
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	184 679		184 679	156 345
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	35 552		35 552	35 149
ACTIF CIRCULANT	965 383	849	964 533	1 004 830
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 966 394	249 213	1 717 181	1 811 953

902



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Capital social ou individuel	302 143	302 143
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 214	30 214
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	269 872	254 534
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	42 499	15 338
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	644 729	602 229
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 045	18 503
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 045	18 503
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	244 922	359 132
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	100 000	190 000
Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	510 945	542 214
Personnel	106 574	39 695
Organismes sociaux	71 071	52 393
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 863	
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	9 032	7 727
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		60
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 044 408	1 191 220
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 717 181	1 811 953

FFC



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Ventes de marchandises	7 493 763		7 493 763	7 377 511
Production vendue biens	1 096		1 096	1 255
Production vendue services	4 630		4 630	-7 844
Chiffres d'affaires Nets	7 499 489		7 499 489	7 370 922
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			21 201	23 494
Autres produits			52	352
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			7 520 742	7 394 768
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 175 225	6 228 753
Variation de stock (marchandises)			56 339	-21 069
Achats de matières premières et autres approvisionnements			540	569
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			500 459	506 402
Impôts, taxes et versements assimilés			26 342	24 995
Salaires et traitements			524 604	440 572
Charges sociales			117 664	107 716
Dotations aux amortissements sur immobilisations			54 070	58 097
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 765	11 537
Dotations aux provisions pour risques et charges			9 542	18 503
Autres charges			5 941	4 886
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 475 492	7 380 960
RESULTAT EXPLOITATION			45 249	13 808
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			9	7
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			9	7
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			12 442	16 979
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			12 442	16 979
RESULTAT FINANCIER			-12 433	-16 972
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			32 817	-3 165

9/12



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	141	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 775	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 915	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 775	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 775	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	141	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-9 542	-18 503
TOTAL DES PRODUITS	7 523 666	7 394 774
TOTAL DES CHARGES	7 481 166	7 379 436
RESULTAT NET	42 499	15 338
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

902



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Des dons alimentaires sont réalisés depuis janvier 2016.

Afin de bénéficier des avantages fiscaux des dons, sans pénaliser les comptes annuels, le maximum de don éligible a été utilisé. En revanche, la réduction d'impôt résultant de ces dons est plus importante que l'impôt société du au titre de l'exercice. Aussi, il reste un solde de réduction d'impôt à utiliser dans les 5 ans d'un montant de 9542 €. Afin que cette réduction d'impôt soit neutre cette année, mais aussi l'année où elle pourrait être reprise, il a été enregistrée une provision pour risque d'un montant équivalent de 9542 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 20 654 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux et de reconstitution de leur fonds de roulement

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

9/12



✓ Fonds de commerce

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, un test de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) doit être réalisé, au moins une fois par exercice, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le fonds commercial est constitué par les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de la société. « le fonds commercial, notion spécifique en droit commercial français, constitue la partie « pivot », du fonds de commerce, notion consacrée par le droit français. Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché. »

L'exploitation d'un commerce franchisé présente une durée de vie non limitée : Le fonds commercial est donc non amortissable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Pour notre test de dépréciation, nous nous sommes appuyés sur la valeur vénale, à la date de clôture, correspondant au montant qui pourrait être obtenu de la vente du fonds de commerce lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché.

Nous avons retenu comme critère les modalités de calcul du prix du goodwill issues des accords communément utilisés au sein du réseau de la franchise.

En application de l'article 832-5-2 du PCG, le fonds de commerce de la SARL LERMURIER a fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice.

Ce test a permis d'identifier une dépréciation mineure du fonds de commerce (inférieure à 10 K€) : la valeur actuelle calculée sur la base du pacte d'associés signé avec son franchiseur est inférieure à la valeur nette comptable.

Cette dépréciation qui résulte d'un ratio élevé entre la valeur du fonds commercial et la valeur du fonds de commerce, n'est pas enregistrée dans les comptes, dans la mesure où son impact serait irrémédiable dans la mesure où cette dépréciation ne peut être reprise et qu'elle est très faible.

Ce test sera pratiqué à nouveau, pour le prochain exercice et fera l'objet d'une nouvelle décision de gestion, relative à son enregistrement comptable. Cette dépréciation n'est pas déductible fiscalement, donc, il n'y a pas de conséquence fiscale pour la société.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

942



Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq 3,65$ M€ ; chiffre d'affaires $\leq 7,3$ M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé le mois de la clôture en complément d'inventaires tournants réguliers tout au long de l'exercice.

La valeur de stock est obtenue par l'intermédiaire du progiciel du magasin.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable. De plus, une provision est constatée en cas de délai anormal (créances âgées de plus de 90 jours) ou lorsque les clients sont passés en redressement judiciaire.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

➤ Droit individuel à la formation

La loi 2004.391 du 04/03/2004 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Ce droit se cumule par année civile sur une durée maximum de 6 ans.

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de droit individuel à la formation ne sont pas significatifs.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 610 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	610 000		610 000	100,00 %
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	610 000		610 000	100,00 %

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 001 012 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	610 000			610 000
Immobilisations corporelles	360 293			360 293
Immobilisations financières	31 124	2 369	2 775	30 719
TOTAL	1 001 417	2 369	2 775	1 001 012

Amortissements et dépréciations d'actif = 248 364 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	194 294	54 070		248 364
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	194 294	54 070		248 364

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	610 000	0	610 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	48 546	48 546	0	de 3 à 5 ans
Aai divers	273 239	178 407	94 831	de 3 à 7 ans
Materiel de transport	36 309	19 211	17 098	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	2 200	2 200	0	3 ans
TOTAL	970 293	248 364	721 929	



Etat des créances = 273 097 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 719		30 719
Actif circulant & charges d'avance	242 378	242 378	
TOTAL	273 097	242 378	30 719

Dépréciations = 849 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	11 537		10 608		849
Comptes financiers					
TOTAL	11 537		10 608		849

Produits à recevoir par postes du bilan = 48 127 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	47 957
Autres créances	170
Disponibilités	
TOTAL	48 127

Charges constatées d'avance = 35 552 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Handwritten signature



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 302 143 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2 865	105,46	302 143
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 865	105,46	302 143

Provisions = 28 045 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	18 503	9 542		28 045
TOTAL	18 503	9 542		28 045

Etat des dettes = 1 044 408 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	244 922	118 773	126 150	
Dettes financières diverses	100 000	100 000		
Fournisseurs	510 945	510 945		
Dettes fiscales & sociales	188 540	188 540		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 044 408	918 258	126 150	

Charges à payer par postes du bilan = 227 878 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 120
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	81 802
Dettes fiscales & sociales	144 956
Autres dettes	
TOTAL	227 878

9/12



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 7 499 489 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	7 493 763	99,92 %
Ventes de produits résiduels	1 096	0,01 %
Prestations de services	9 382	0,13 %
Produits des activités annexes	1 550	0,02 %
Rabais, remises & ristournes accord	-6 302	-0,08 %
TOTAL	7 499 489	100.00 %

902



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 48 127 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Genedis avd pft(418100)	2 449
Genedis avd direct(418200)	29 779
Ristourne concept(418215)	2 640
Genedis avd rist fidelite(418300)	13 089
TOTAL	47 957

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs (409800)	170
TOTAL	170

Charges constatées d'avance = 35 552 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses (486060)	35 552
TOTAL	35 552

Charges à payer = 227 878 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	1 120
TOTAL	1 120

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	46 070
Fact non parvenue aquilon(408101)	35 732
TOTAL	81 802

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov prime agents de maitrise(428110)	3 000
Provisions congés payés(428200)	39 263
Prime activité(428310)	895
Prime bilan gerant(428611)	60 000
Prov charge/prime agents maitr(438110)	1 141
Charg. soc./prov cp(438200)	14 928
Charges / prime activité(438310)	340
Cotisation loi madelin(438640)	0
Rsi cot tns gerant(438650)	16 857
Cet(448610)	1 687
Taxe apprentissage(448620)	2 431
Formation(448630)	4 138
Taxe publicité(448690)	276
TOTAL	144 956

742



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	302 143	302 143	302 143	302 143	214 875
b) Nombre d'actions émises	2 865	2 865	2 865	2 865	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 499 489	7 370 922	7 423 667	7 406 569	6 979 987
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	85 881	74 127	148 515	153 989	198 922
c) Impôt sur les bénéfices	-9 542	-18 503	14 798	21 362	48 477
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	95 423	92 630	133 717	132 627	150 445
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	42 499	15 338	76 175	75 580	116 975
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	33	32	47	46	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	15	5	27	26	
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	475 879	408 276	402 392	386 823	368 869
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	166 390	140 011	137 540	135 998	139 654

Handwritten signature/initials

LERMURIER

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

9 cr

LERMURIER
SARL au capital de 302 142 €
Siège social : ZI de La Vallade Nord
24100 BERGERAC

RCS BERGERAC 493 947 071

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisé(s) des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Par

• **Convention "Prime de Bilan" :**

A la clôture de l'exercice, la société a provisionné une prime de bilan de 60.000 euros en faveur de sa gérante.

Montant : 60 000,00 €

Cette Convention concerne LERMURIER Chantal
Associée gérante

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• **Convention "Prise en charge des cotisations sociales facultatives" :**

La société a souscrit, au profit de sa gérante, divers contrats de prévoyance et retraite facultatifs.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016, la société a comptabilisé en charge les cotisations suivantes s'élevant globalement à 7 014,69 euros

- Cotisations prévoyance santé : 1 702,20 euros
- Cotisations retraite : 2 865,44 euros
- Contrat Macif Mutualité : 2 447,05 euros

Montant : 7 014,69 €

Cette Convention concerne LERMURIER Chantal
Gérante associée

• **Convention "Prise en charge des cotisations sociales obligatoires" :**

La société prend en charge les cotisations sociales personnelles obligatoires de la gérante liées à son statut de travailleur non salariée
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016, la société a comptabilisé en charge un montant total de 41.711 euros, incluant les cotisations sociales sur la prime de gérance.

Montant : 41 711,00€

Cette Convention concerne LERMURIER Chantal
Gérante associée

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 25 Mai 2017
Le Commissaire aux comptes
RENOUVIN ASSOCIES, représenté par

Marie claire RENOUVIN

